



Christine Robert
Centre de formation

Prévention Secours civique de niveau 1

PSC

Avertissement

Cette formation est obligatoire pour les stagiaires souhaitant se former à la Réflexologie plantaire (RPL).





La formation en bref

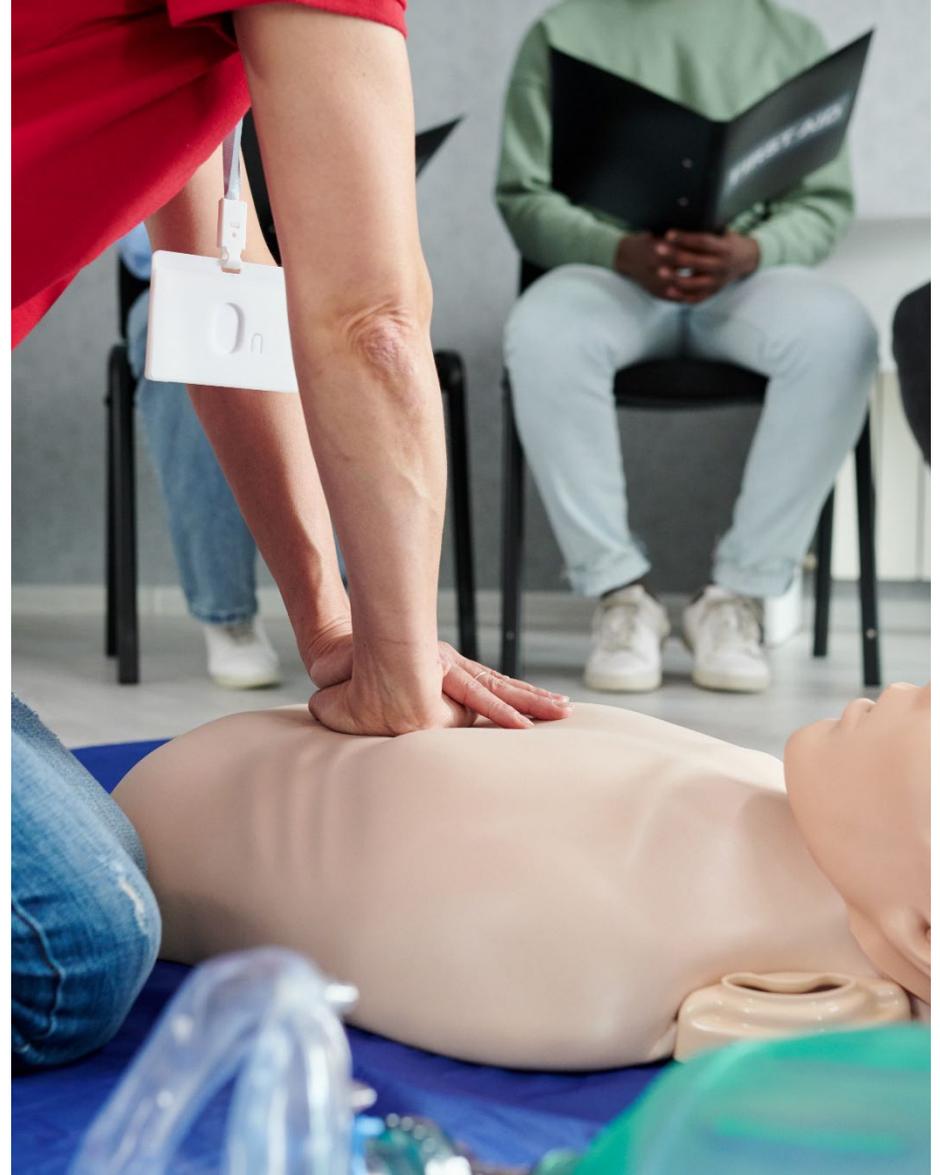
- Durée : 7 heures / 1 journée
- Localisation : Bourg-en-Bresse (01)
- Formateur : moniteur national de premiers secours à jour de formation continue
- Nombre de places : 8 à 12 stagiaires
- Durée moyenne d'accès à la formation de 1 à 3 mois

Compétences

FORMATION PSC

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable :

- d'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
 - d'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté
- de réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne :
- victime d'une obstruction des voies aériennes
 - victime d'un saignement abondant
 - inconsciente qui respire
 - en arrêt cardiaque
 - victime d'un malaise
 - victime d'un traumatisme





Publics concernés

La formation Prévention Secours Civique de niveau 1 s'adresse à toute personne souhaitant s'orienter vers le milieu de la relaxation, la gestion du stress et du bien-être.

Conditions d'admission :

- être majeur
- dossier de candidature

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Programme

Compétences du citoyen de sécurité civile

- Chapitre 1 : La protection-Alerte
- Chapitre 2 : Malaise
- Chapitre 3 : Perte de connaissance
- Chapitre 4 : Arrêt cardiaque
- Chapitre 5 : Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Chapitre 6 : Traumatisme-Brûlure-Plaies-Hémorragies externes
- Chapitre 7: conduite à tenir en cas d'attentat

Modalités pédagogiques

La formation dispensée en présentiel.

a.

Modalités d'évaluation :

- Evaluation écrite

b.

A l'issue de la formation :

- le stagiaire se verra remettre à la fin de la formation un livret et en cas de réussite, une attestation.



Matériel pédagogique : tout le matériel pédagogique pour cette formation est mis à disposition par nos soins

CGV

1. Modes de règlements acceptés : chèque, virement bancaire, espèces
2. Le paiement s'effectue partiellement lors de l'inscription par un versement de 30% du montant global. Le solde restant sera versé le premier jour du stage. Possibilité de règlement en 10 fois.
3. Une convention de formation est établie lors des stages.
4. Le stagiaire est soumis à l'application du Règlement intérieur du centre de formation.

Le formateur peut annuler le stage au plus tard 10 jours avant la date requise si le nombre de stagiaires n'est pas suffisant. Votre acompte vous sera retourné. Si le stagiaire annule sa formation dans les 10 jours qui précèdent le stage sauf raison grave et justifiée, son acompte ne lui sera pas restitué.

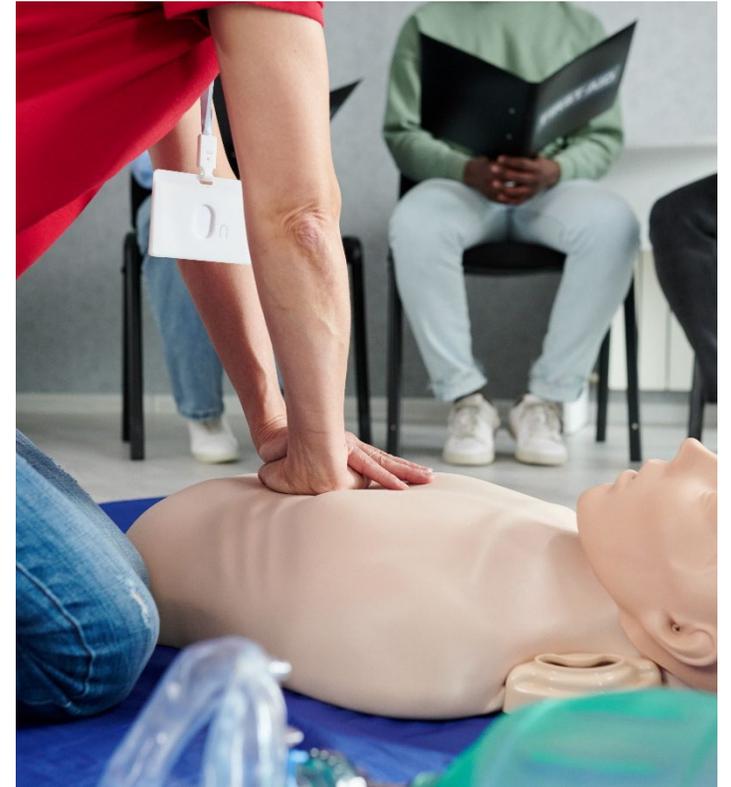
Le centre de formation Christine Robert a obtenu un numéro d'enregistrement en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R.6351-6 du Code du Travail. Vos formations peuvent être financées par un organisme professionnel conventionné. Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Mentions légales

Les méthodes et la finalité de ces techniques de relaxation et de bien-être n'ont aucun rapport concurrentiel avec celles utilisées par les spécialistes paramédicales et de rééducation.

Les programmes de formation établis, en fonction d'objectifs déterminés, précisent les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

Article L. 6353-1 du code du travail





Siège social : 25 Rue Charles Robin - 01000 Bourg-en-Bresse

Siret - 450 006 390 00030 | APE - 8690F

Email : contact@formation-christine-robert.com | Site web : www.formation-christine-robert.com | Tél . : 04 74 22 58 18